

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BIKE & RUN

PRÉSENTATION DE COURSE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44) - 13 OCTOBRE 2024

Envie de différence ? Vibrez Triathlon!





















COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION TRI VELOCE SAINT SEBASTIEN

Président de la structure Christian SUAUDEAU

Co-organisateurs Simon CATROUX

Gaetan VERMILLARD

06 88 11 49 79

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant FFTRI Joelle DESMET Trésorière générale FFTRI

Officiels Nationaux Sophie CHABUT Déléguée Technique Référente

<u>schabut@fftri.com</u> - 06 16 54 54 80
Auriane LACAMPAGNE Arbitre de course - 06 52 24 84 57

alacampagne@fftri.com

Chronométreur ESPACE COMPÉTITION Résultats : https://www.espace-competition.com/

Animateurs Bertrand HAUDEGOND



RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.



Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2024

<u>Réglementation des épreuves nationales 2024</u>

PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards

Samedi 12 octobre - 15h30 à 18h00 (toutes courses)

Dimanche 13 octobre - 8h00 à 11h00 (Femmes et mixtes)

Dimanche 13 octobre - 8h00 à 12h30 (Hommes)

Lieu de retrait

Sur le village de l'événement à l'espace "inscriptions / retrait des dossards"

| DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 | | | | | |
|---|--------------------------------------|-----------------|--------|-----------|---------------------|
| | Tente vérification et tenue matériel | Aire d'appel | Départ | Protocole | Distances |
| Championnat de France Femmes et Mixtes | 11h00 à 11h20 | 11h20 | 11h30 | 15h00 | 17 kms en 2 boucles |
| Championnat de France Hommes | 12h45 à 13h05 | 13h05 | 13h15 | 15h00 | 17 kms en 2 boucles |

IMPLANTATION GENERALE SITE DE COURSE



L'épreuve se déroule sur le site des îles de Loire à Saint Sébastien sur Loire.

Parkings concurrents et spectateurs :

Stade Massé Boulevard des pas enchantés 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

- 1- A la station nuage : retrait des dossards et inscriptions
- 2- Zone de départ et arrivée
- 3- Zones d'attente des VTTs



ACCÈS TENTE VÉRIFICATION (CONTRÔLE TENUE ET MATÉRIEL)



Avant Course:

Se présenter aux officiels, équipe complète et avec le VTT **(Cyclocross et Gravel Interdits)** à l'entrée de la tente de vérification pour les contrôles suivants :

- Dossard avec 3 points d'attache fixé sur le devant (1 par équipier)
- Tenue identique pour les 2 équipiers avec le nom du club
- Plaque d'identification vélo fixée sous le guidon et visible de face
- Les deux athlètes avec leur casque sur la tête et attaché, étiquette de casque fixé sur sa face avant
- Une puce de chronométrage fixée à la cheville gauche par l'athlète (1) prenant le départ à pied (1 par équipe)
- Conformité vélo

Puis, l'athlète (2) qui sera avec le VTT rejoindra la zone d'attente VTT et son équipier (1) la zone de départ

PROCEDURE DE DEPART

- Pas d'échauffement sur la zone de départ
- L'équipier 2 est positionné à son emplacement dans la zone de regroupement le long de la rubalise et dans le sens de la course, la roue arrière du VTT entre les jambes pour que le coureur puisse prendre le vélo à l'issue de sa Course à Pied
- L'équipier 1 se rend sur la zone d'appel proche du départ course à pied
- Appel des numéros préférentiels sur la ligne de départ

Départ donné au pistolet starter

L'équipier 1 part sur sa boucle initiale de 650 M de CàP

N.B: Si faux-départ, coups de sifflet répétitifs de l'arbitre de course, neutralisation de la course et mise en place nouveau départ.



PARCOURS 1ERE COURSE A PIED



- Départ coureur à pied Seul
- 1 boucle CàP de 650 Mètres
- Puis rejoindre Zone d'attente VTT pour départ équipe complète avec VTT

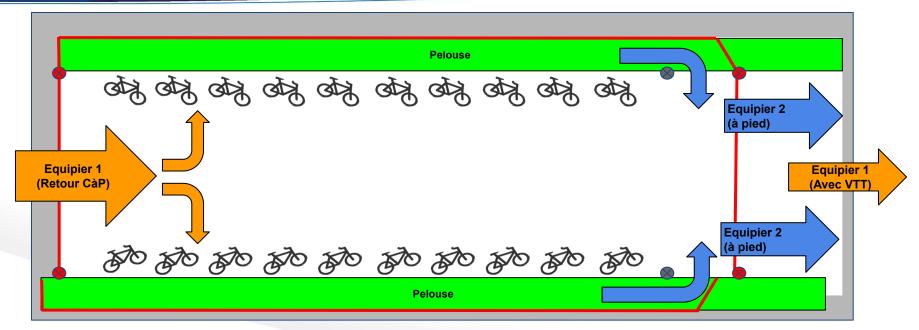




DEMARRAGE VTT



FIN DE LA 1ERE COURSE A PIED



- A la fin de sa CàP 1, l'équipier 1 entre dans la zone par le couloir central, il prend son vélo par le guidon et quitte la zone toujours par le couloir du milieu.
- L'équipier 2 ne pourra partir que lorsque l'équipier 1 aura pris le VTT. L'équipier 2 part alors dans le couloir extérieur (sur la pelouse) jusqu'au bout où il rejoindra l'équipier 1.

PARCOURS

RESUME PARCOURS TOTAL, A FAIRE 2 FOIS POUR LES







LE PONT ENTRE LES DEUX ILES

Zone de regroupement :

Les 2 coéquipiers doivent être ensemble et pied à terre

Zone matérialisée par des oriflammes



CONSIGNES D'ARBITRAGE RÈGLES DE COURSE

- Après le départ, les relais sont libres entre équipiers, ils n'ont pas obligation d'être ensemble.
- Sauf sur la zone de contrôle (pont entre les 2 îles), délimitée par une ligne au sol d'entrée + oriflamme + panneau début de zone de regroupement et une ligne au sol de sortie + oriflamme + fin de zone de regroupement où d'un bout à l'autre les 2 équipiers doivent être l'un à côté de l'autre et à PIED.
- Sur le Parcours, le VTT doit être posé sur les côtés du parcours pour ne pas gêner la progression des autres participants. Certaines zones trop étroites, seront délimitées sur le parcours par des panneaux "interdiction de poser le vélo" en entrée de zone, de chaque côté du chemin puis panneau "fin d'interdiction de pose du vélo" en fin de zone, des 2 côtés du chemin.
- Les athlètes prendront toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel ils évoluent.
 Ils disposent d'une zone de propreté, au niveau du point de ravitaillement.

A l'arrivée:

- Les 2 équipiers et le VTT doivent franchir la ligne ensemble pour être classés. (Temps pris sur le 2ème)
- Vigilance sur la numérotation visible pour le classement. En cas de doute, revenir vers les Officiels.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Il est de la responsabilité des athlètes de s'assurer d'être présents au plus tard 5 minutes avant le début de la cérémonie protocolaire.

Les athlètes d'un même club doivent se présenter dans des tenues identiques, aux couleurs et au nom du club.

La tenue de cérémonie comprend : Un survêtement complet (veste et pantalon) ou la tenue de course.

Classements:

- Équipes toutes catégories Hommes / Femmes / Mixtes
- Équipes Masters Hommes / Femmes / Mixtes



CONTRÔLE ANTIDOPAGE



S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

Stade Massé - vestiaire

Modalités administratives

- Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;
- Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.

Contrôle Antidopage



Partenaires de la Fédération Française de Triathlon :









Partenaires de l'organisation :













